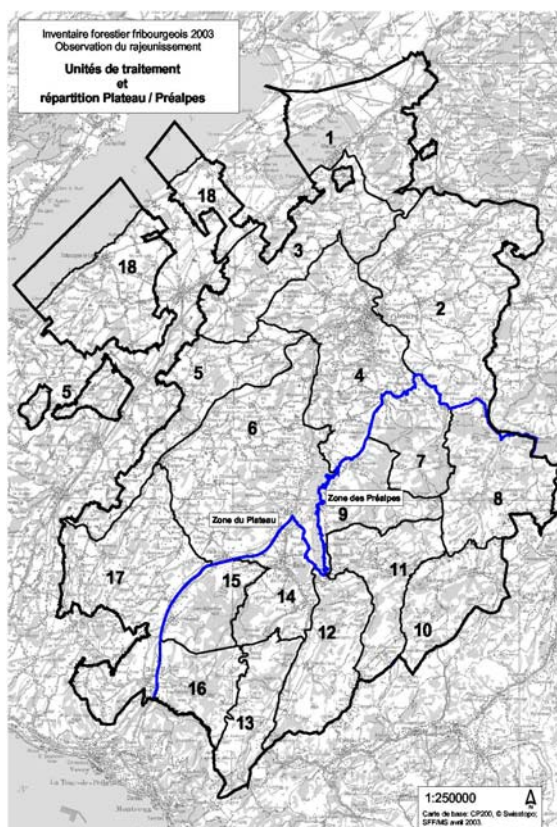


Equilibre entre rajeunissement forestier et ongulés

Contrôle du rajeunissement forestier dans le canton de Fribourg

Afin d'assurer une bonne gestion du cheptel gibier et suivre l'évolution des jeunes arbres, un contrôle du rajeunissement forestier a été mis en place en 2003 dans les forêts du canton de Fribourg. En 2007, après le 3^e inventaire global, on peut constater que l'équilibre entre faune et forêt est réalisé sur l'ensemble du canton, ceci grâce aux informations précises relevées dans les diverses régions et secteurs de faune (unités de gestion cynégétique) et grâce à une chasse finement adaptée aux conditions locales et tenant compte des prédateurs naturels (lynx). Cet équilibre est aussi atteint grâce à une sylviculture appropriée, récoltant suffisamment de bois et favorisant l'introduction d'un rajeunissement abondant et diversifié.

Depuis 2003, cette observation détaillée de la jeune forêt relève notamment les dégâts d'abroutissement des ongulés et l'état du rajeunissement forestier. A cet effet, un réseau d'échantillonnage formé de grappes de 4 à 5 placettes d'observation permanentes, réparties selon une grille de 2 kilomètres, a été mis en place. Le centre de chaque grappe est localisé à 100 mètres de chaque point d'observation de l'inventaire forestier national (IFN). Les placettes sont circulaires et leur rayon est de 2 mètres sur le Plateau et de 5 mètres dans la région des Préalpes. Ces deux régions sont subdivisées en dix-huit secteurs. En outre, à l'aide de la même méthode, un réseau de placettes distantes de 100 mètres les unes des autres a été mis en place sur 4 surfaces indicatrices de 30 à 40 ha ayant subi les dégâts de l'ouragan *Lothar*.



Carte des régions et secteurs de contrôle du rajeunissement dans le canton de Fribourg.

Travaux de terrain: relevés peu nombreux mais précis

Sont relevés les essences, les classes de hauteur ainsi que l'abroustissement de la pousse terminale durant la période de végétation de l'année précédente et durant la période de repos précédant l'inventaire du printemps. La formation technique des équipes d'inventaire a lieu juste avant le début des relevés. Ceux-ci se déroulent de mars (Plateau) à mai (Préalpes), par équipes formées d'un ingénieur forestier indépendant et du forestier responsable de la région. Cet inventaire, qui compte 1088 placettes, a lieu tous les deux ans; entre deux s'effectue un inventaire réduit de contrôle sur environ 10% des placettes.

Rajeunissement varié sur le Plateau

Sur le Plateau, un rajeunissement diversifié est présent. Depuis 2003, l'abroustissement y a touché moins de 10% des arbustes. Il est réjouissant de constater que, sur les essences sensibles (sapin blanc et chêne), on a relevé une constante diminution des dégâts d'abroustissement (voir graphique 1). Les courbes de répartition du rajeunissement sont bonnes et toutes les classes de hauteur sont présentes. Seul le chêne montre quelques faiblesses; il est en effet surtout présent dans les petites classes de hauteur (< 0.4 m) et presque absent dans les plus grandes (voir graphique 2).

Dans les Préalpes: richesse et bonne répartition du rajeunissement

Un abondant rajeunissement naturel se développe dans les Préalpes. La variété des essences et leur grande dynamique sont frappantes. Depuis les premiers relevés de 2003, les sapins blancs et les érables ont augmenté leur distribution de 10%; épicéas et foyards ont également augmenté leur dissémination et aucune autre espèce n'est en régression. Cela signifie que depuis 2003 la composition des essences est meilleure et plus riche en espèces. En moyenne, le taux d'abroustissement est passé de 16 à 9% au cours des 4 dernières années. Pour le hêtre, le frêne, l'érable et l'épicéa, on se trouve généralement en dessous des valeurs limites. Toutefois dans quelques secteurs, pour le sorbier des oiseleurs et le sapin blanc notamment, on peut se trouver près des valeurs limites.

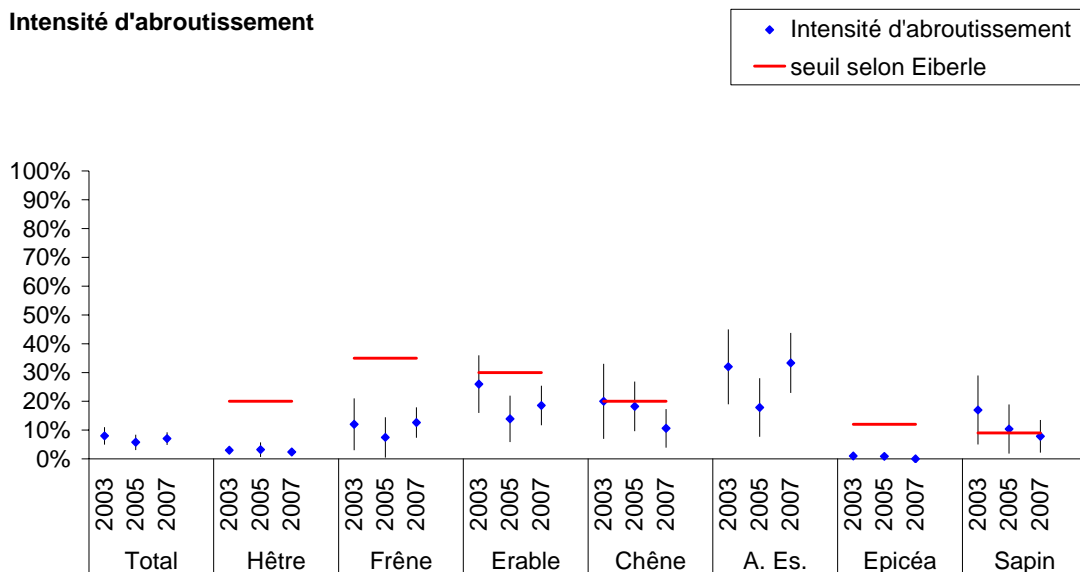
Rajeunissement fort et abroustissement réduit sur les surfaces « Lothar »

Le rajeunissement sur les surfaces endommagées par les ouragans de 1999 a progressé. Sa structure est particulièrement bonne dans les Préalpes et l'abroustissement y est faible. Bien qu'en comparaison avec des surfaces *Lothar* d'autres endroits en Suisse la situation soit réjouissante, il est important de veiller à ce que l'abroustissement y demeure faible, à l'avenir aussi.

Faire perdurer l'équilibre entre le rajeunissement forestier et la faune – mesures prévues :

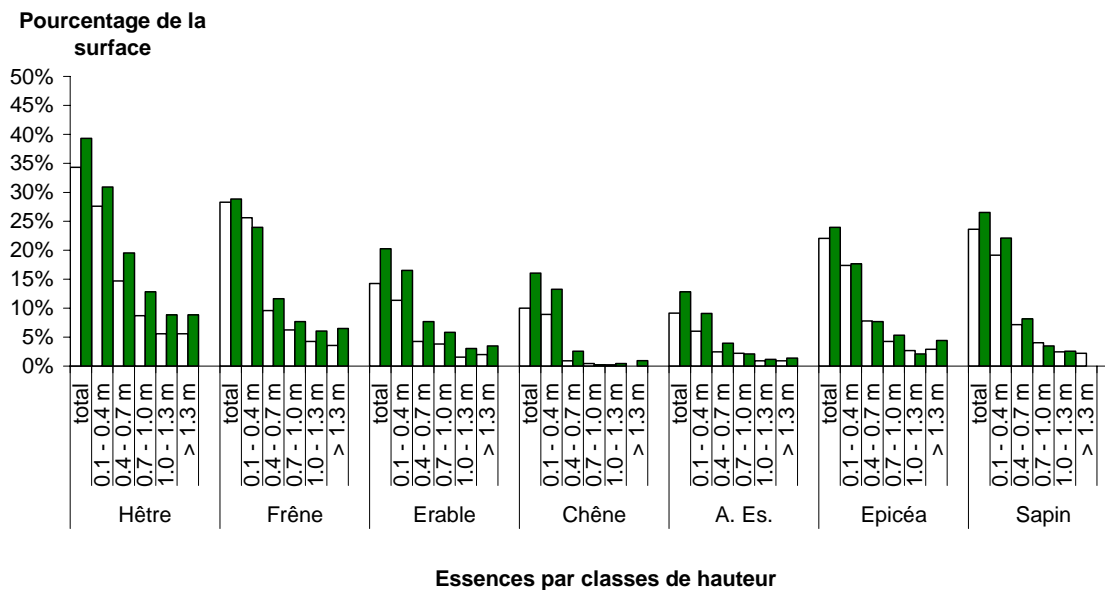
- Maintenir la gestion cynégétique actuelle avec un prélèvement régulier des ongulés chassables, garantissant leur conservation ainsi que celle de la forêt.
- Observer le développement de la faune, y compris celle des prédateurs naturels (lynx), et agir en respectant forêt et nature.
- Mettre rapidement en œuvre des mesures dans les régions à problème afin d'assurer si possible partout un rajeunissement forestier varié et abondant.
- Maintenir, voire augmenter, si possible, la récolte de bois conformément aux principes sylvicoles actuels et apporter la lumière suffisante au sol, là où l'introduction de la régénération est nécessaire.

Intensité d'abrouissement



Graphique 1: Intensité de l'abrouissement en 2003, 2005 et 2007, dans la région du Plateau.

Répartition des essences par placettes 2003 (blanc) et 2007 (vert)



Graphique 2: Répartition des classes de hauteur des arbustes en 2003 et 2007 (Plateau)

Adresse des auteurs:

- Dani Rüegg, 8722 Kaltbrunn, tél. 055 283 38 77, dani.rueegg@rwu.ch
- Jean-Marc Singy et Paul Demierre, Service des forêts et de la faune, 1762 Givisiez, tél. 026 305 23 43, forets@fr.ch